



NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE
E/ICEF/677
19 janvier 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE
Conseil d'administration
Session extraordinaire, janvier 1981

ASSISTANCE D'URGENCE DU FISE
EN AFRIQUE

Recommandations au Conseil d'administration pour la
coopération en matière de programmes, en Angola, à
Djibouti, en Ethiopie, en Ouganda, en République
centrafricaine, en Somalie, au Soudan, au Tchad et
au Zimbabwe

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
GENERALITES	2
Introduction	2
Nature du problème	2
Situation particulière des enfants	3
Mesures prises par les gouvernements	5
Mesures prises sur le plan international	5
Rôle du FISE	7
RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU TITRE DE LA COOPERATION EN MATIERE DE PROGRAMMES, 1981-1982	10
Angola	10
République centrafricaine	14
Tchad	17
Djibouti	20
Ethiopie	23
Somalie	27
Soudan	33
Ouganda	36
Zimbabwe	40

GENERALITES

Introduction

Le présent document traite des situations d'urgence résultant de la sécheresse et de troubles civils qui ont affecté plusieurs pays africains et dans lesquelles les enfants se sont trouvés spécialement vulnérables. Il traite plus particulièrement des conditions d'existence des enfants vivant dans les régions touchées, des familles déplacées d'autres régions du pays et des réfugiés rapatriés. La situation des réfugiés dont s'occupent d'autres institutions y est mentionnée. Il traite aussi du rôle du FISE dans ce contexte et demande l'approbation d'engagements et de décisions de "noter" par le Conseil d'administration pour neuf pays, à titre de première mesure visant à accroître la coopération du FISE pour les situations d'urgence en Afrique.

Nature du problème

En Afrique, divers facteurs complexes et négatifs, naturels ou non, agissent depuis un certain temps, perturbant des services essentiels et créant des situations d'urgence nécessitant l'attention immédiate des gouvernements. Une aide internationale considérable est fournie à l'heure actuelle, en particulier pour les programmes de secours en faveur des réfugiés. Toutefois, ces situations particulières se sont encore aggravées récemment et il existe un besoin tout aussi grand d'exécuter des programmes où l'accent soit mis sur le relèvement et le développement. Les chances d'élargir les programmes de développement social semblent désormais meilleures, ce qui pourrait contribuer à empêcher une nouvelle détérioration des services existants et de l'infrastructure ainsi que le développement d'autres situations critiques.

Diverses raisons, dont bon nombre se recoupent ou viennent aggraver une situation existante, ont contribué à l'aggravation de ces situations d'urgence et particulières. Leurs causes essentielles peuvent se résumer comme suit :

a) Problèmes de frontières : Des différends suscités par la délimitation de frontières nationales ont suscité des conflits frontaliers limités. Ce genre de conflits affecte une population assez nombreuse et par ailleurs, la guerre et les activités de guérilla empêchent les nomades d'utiliser pour leurs troupeaux les terrains de parcours ou les points d'eau traditionnels;

b) Instabilité politique : Caractérisée par de brusques changements de gouvernements et par l'insécurité, l'ordre public étant perturbé par les conflits civils et leurs conséquences. Un cercle vicieux s'instaure : une telle situation subit généralement le contrecoup d'une situation économique et sociale défavorable et vice versa.

Les problèmes susmentionnés ont été exacerbés par les facteurs ci-après :

a) La sécheresse : Si la sécheresse est un phénomène cyclique prévu, elle a été plus fréquente et plus prolongée ces dernières années. La sécheresse sévit dans des zones qui affectent plusieurs pays et des facteurs comme le déboisement et l'épuisement des pâturages, qui provoquent l'érosion des sols, l'aggravent;

/...

b) Situation économique : Des facteurs inhérents au marché international tels que la chute des prix des produits d'exportation traditionnels et l'augmentation considérable des prix des produits d'importation essentiels ont aggravé de manière chronique une situation économique précaire. Les importations alimentaires des pays africains ont, par exemple, doublé depuis 1970 et, compte tenu de l'inflation, les dépenses à ce titre ont augmenté de 400 p. 100. Pour les produits alimentaires, le montant du déficit commercial des pays africains a atteint 3,1 millions de dollars en 1979 et certainement augmenté depuis cette date. Alors que le continent africain assurait auparavant ses besoins alimentaires à 98 p. 100, ce pourcentage est tombé à 82 p. 100 d'après les estimations et continue de diminuer. Ce fléchissement est à la fois la cause et la conséquence des situations d'urgence. La FAO estime que l'Afrique aura besoin en 1981 d'une aide alimentaire d'un montant de 2,4 millions de tonnes métriques. Les dépenses afférentes aux importations de pétrole ont augmenté tout aussi spectaculairement, de quelque 300 p. 100 au cours des cinq dernières années.

Un autre facteur, étroitement lié à la situation politique, économique et sociale de ces pays, est dû à l'absence d'homogénéité des réactions de la communauté internationale face à leurs problèmes. Pour des raisons politiques et autres, certains donateurs favorisent, tant pour ce qui est du volume que de la nature de l'assistance fournie, tel ou tel pays alors que d'autres sont négligés. D'autre part, une assistance internationale a été fournie plus volontiers aux réfugiés qu'aux individus affectés restant dans leur pays.

Par suite de cette situation, on compte dans les neuf pays gravement touchés, considérés dans le présent document, 20 millions de personnes environ, ayant perdu leurs foyers et leur gagne-pain, touchées par les pénuries alimentaires ou la famine et par la perturbation des services sociaux. Sur ce chiffre, 3,2 millions sont des réfugiés ou d'anciens réfugiés rapatriés. Pour le reste, il s'agit de 2,7 millions de personnes ayant dû quitter leur foyer mais restées dans leur région d'origine et de 14,4 millions de personnes habitant des régions gravement touchées par les problèmes susmentionnés. Le tableau 1 contient des estimations récentes sur le nombre de personnes affectées dans chaque pays. Dans tous ces groupes, les enfants pâtissent le plus du manque d'aliments, d'eau salubre, de soins de santé et de l'absence d'écoles.

Situation particulière des enfants

On compte parmi les personnes victimes de cette situation une majorité d'enfants et de mères, en particulier au sein des groupes de personnes déplacées, de rapatriés et de réfugiés, qui comprend une proportion assez élevée d'orphelins ou d'enfants n'ayant plus qu'un seul parent. Dans de nombreux cas, le fait que les familles aient dû se déplacer, abandonner un mode de vie traditionnel et se réinstaller dans des conditions très précaires et incertaines a eu des conséquences dramatiques sur leurs enfants.

Tableau 1

Population (ressortissants nationaux et réfugiés) et nombre de personnes affectées

Pays	Population		Nombre de personnes affectées			
	Ressortissants nationaux	Ressortissants nationaux et réfugiés	Réfugiés	Réfugiés rapatriés	Personnes déplacées dans le pays même	Personnes autrement affectées
Angola	7 078 000	7 134 000	56 000	50 000	458 000	292 000
Djibouti	303 000	343 000	40 000	-	-	130 000
Ethiopie	32 601 000	32 611 900	10 900	10 000	2 000 000	3 000 000
Ouganda	13 222 000	13 335 000	113 000	170 000	265 000	2 565 000
République centrafricaine	2 004 000	2 005 000	1 000	-	-	1 200 000
Somalie	3 645 000	5 145 000	1 500 000	-	-	2 000 000
Soudan	18 371 000	18 871 000	500 000	-	-	3 000 000
Tchad	4 524 000	4 624 000	100 000 a/	-	-	900 000
Zimbabwe	6 895 000	6 895 000	-	660 000	-	1 340 000
Total	88 643 000	90 963 900	2 320 900 b/	890 000	2 723 000	14 427 000
						20 366 900

a/ Dans la République-Unie du Cameroun.

b/ Faisant ensemble 3 216 900 réfugiés et réfugiés rapatriés.

L'impossibilité d'appliquer à grande échelle des mesures sanitaires préventives, le caractère sporadique des soins médicaux existants, l'approvisionnement inadéquat en eau souvent non salubre et l'insuffisance des fournitures médicales expliquent l'état de santé précaire des enfants. Les enfants ont souvent mal été protégés contre les éléments dans des climats où les écarts entre les températures diurnes et nocturnes sont souvent très grands. Les abris sont très rudimentaires et on ne dispose pas d'un nombre suffisant de vêtements et de couvertures pour assurer aux enfants une protection minimale. Les rations alimentaires, quand il y en a, constituent un strict minimum et les difficultés d'approvisionnement empêchent souvent de les distribuer régulièrement. Les rations alimentaires actuelles ne tiennent pas compte des besoins particuliers des femmes enceintes ou allaitantes ou des bébés qui viennent d'être sevrés sauf dans les lieux où un programme d'alimentation complémentaire a été organisé à l'intention des groupes les plus vulnérables.

Il n'a guère été possible de fournir un enseignement adéquat aux enfants, faute d'écoles, d'enseignants et de matériel éducatif bien qu'un certain nombre d'efforts originaux aient été déployés pour inculquer des rudiments d'instruction. Par suite de l'effet cumulé de l'absence de services de base et de nourriture et de la dispersion des familles, les enfants se sont trouvés dans une situation de détresse affectant leur santé et leur bien-être dans des conditions comparables à celles que l'on rencontrait au Nigéria pendant la guerre civile, durant les séquelles de la sécheresse au Sahel ou même lors de la période la plus pénible au Kampuchea.

Mesures prises par les gouvernements

Devant ces situations extraordinaires ou d'urgence, les gouvernements ont réagi différemment. Pour faire face aux situations d'urgence résultant de l'afflux de réfugiés, les ressources déjà très limitées des gouvernements ont dû être dispersées davantage au détriment des programmes ordinaires. Vu l'ampleur des besoins en découlant, certains pays prennent des dispositions pour renforcer et développer leur infrastructure et sont prêts en particulier à envisager des méthodes non conventionnelles et des mesures novatrices. Par exemple, l'intérêt que présente l'approche des soins de santé primaires est de plus en plus reconnu, ainsi que le développement du principe de l'auto-assistance et de la participation directe de la population aux programmes visant à assurer les besoins des familles et des enfants.

Mesures prises sur le plan international

En réponse aux demandes des gouvernements, plusieurs études interinstitutions ont été effectuées ainsi que des missions d'enquête. Elles ont eu pour objet d'examiner les conséquences de problèmes causés, par exemple, par l'afflux d'un très grand nombre de réfugiés ou par la sécheresse, des besoins en découlant et de formuler des programmes visant à remédier à ces situations, compte tenu de leurs conséquences sur l'ensemble du contexte national. Ces enquêtes ont éminemment contribué à obtenir une coopération internationale en faveur de certains pays et à appeler davantage l'attention du public sur les problèmes et les perspectives d'avenir de l'Afrique. Il convient de noter, en particulier, le rôle essentiel

joué par de nombreux organismes bénévoles, des groupes religieux et des organismes bilatéraux de secours en cas de catastrophe qui ont fourni des fonds et du personnel à la fois à titre de secours et pour des programmes visant à remédier aux problèmes sanitaires et nutritionnels.

Au titre du point intitulé "Assistance économique spéciale et secours en cas de catastrophe", l'Assemblée générale a examiné à la trente-cinquième session la situation dans divers pays d'Afrique. Dans les résolutions qu'elle a adoptées, le FISE était au nombre des organismes invités à attirer l'attention de leurs organes directeurs, pour qu'ils examinent la question, sur les besoins particuliers des pays affectés 1/.

Les organisations du système des Nations Unies ont, conformément à leur mandat, concentré leurs efforts sur certains aspects des problèmes. La coordination a été circonstancielle, sauf lorsqu'une institution a été chargée d'en assurer la responsabilité dans une situation donnée. Le HCR s'est occupé essentiellement des besoins des réfugiés et des réfugiés rentrant dans leur pays et l'assistance fournie en 1980, dans le cadre de programmes en faveur des pays examinés dans le présent document, s'est élevée à 127,4 millions de dollars et pour d'autres pays d'Afrique à 50,4 millions de dollars. Le montant de l'aide alimentaire fourni par le Programme alimentaire mondial, au titre des situations d'urgence a été de l'ordre de 73 millions de dollars en 1980. Le tableau 2 indique la ventilation de l'assistance du HCR et du PAM. Le PNUD, qui s'est surtout occupé d'activités de préinvestissement, a été moins associé aux situations d'urgence, sauf en Ouganda où il a été le principal organisme responsable de l'assistance fournie. L'OMS, l'UNESCO, l'OIT et la FAO ont fourni un appui technique dans leurs domaines de compétences respectifs pour les situations d'urgence et d'autres contextes.

Une conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique a été convoquée par le Secrétaire général pour les 9 et 10 avril 1981 à Genève. Le principal objectif de la conférence est d'informer la communauté internationale de la situation et de mobiliser un appui financier en vue de fournir une aide aux réfugiés de plus en plus nombreux. En vue de cette importante conférence, le personnel des services extérieurs du FISE a aidé plusieurs gouvernements africains à préparer les demandes d'assistance qui seront soumises à la conférence en faveur des réfugiés et des réfugiés rentrant volontairement dans leur pays d'origine. Le FISE collabore avec le secrétariat de la conférence en vue de veiller à ce que les domaines intéressant particulièrement les enfants, les mères et les femmes en général soient dûment mis en évidence dans ces propositions.

1/ Les résolutions pertinentes sont les suivantes : résolution 35/87 (République centrafricaine); 35/89 (Djibouti); 35/92 (Tchad); 35/100 (Zimbabwe) et 35/103 (Ouganda).

Tableau 2

Ventilation de l'assistance du HCR et du PAM en 1980
 (En millions de dollars des Etats-Unis)

	<u>HCR</u>	<u>PAM</u>
Angola	4,8	6,7
Djibouti	4,9	1,7
Ethiopie	1,7	10,9
Ouganda	2,0	5,1
République centrafricaine	-	0,7
Somalie	59,1	36,4
Soudan	20,0	5,0
Tchad <u>a/</u>	8,8	1,6
Zimbabwe	26,1	4,9
Total	127,4	73,0

a/ Pour les réfugiés du Tchad dans la République-Unie du Cameroun.

Rôle du FISE

Le FISE a collaboré avec les institutions des Nations Unies et les organismes bénévoles participant à la fourniture des secours d'urgence et à l'exécution d'autres programmes. Lorsque les besoins critiques des enfants et des mères n'étaient pas assurés par d'autres sources, le FISE a fourni de l'assistance à des groupes de réfugiés. Avec les ressources déjà disponibles, il a aidé à déterminer les besoins des enfants de groupes de population dans les régions touchées.

Comme on l'a déjà mentionné, on a constaté en identifiant les besoins des enfants et des mères dans le cadre de situations d'urgence et en mettant au point les moyens permettant d'y faire face, que les groupes les plus touchés n'appartiennent pas uniquement à la catégorie des réfugiés. Une fraction importante de la population locale, au nombre desquels se trouvent les personnes déplacées ou des rapatriés, pâtit de ces situations et il est tout aussi urgent de s'occuper des besoins de leurs enfants. En conséquence, lors des entretiens avec les gouvernements et avec les représentants d'organisations intéressées et de donateurs potentiels, ainsi qu'en ce qui concerne la préparation de la conférence internationale devant se tenir en avril, le personnel du FISE estime que dans la situation présente, il incombe notamment au FISE :

a) De tenir compte des besoins particuliers des enfants et des mères en établissant un lien entre la phase de la fourniture de secours d'urgence et la remise sur pied et le développement des services sociaux;

/...

b) De se concentrer non point tant sur la situation des réfugiés qui retient déjà l'attention particulière d'autres organismes, mais sur celle des populations locales et des personnes déplacées physiquement affectées par des situations d'urgence;

c) De renforcer la capacité des gouvernements, des autorités nationales et locales à faire face à leurs problèmes;

d) De créer et développer un esprit d'initiative personnelle et d'auto-assistance dans les communautés touchées par les situations d'urgence; et

e) De mobiliser des ressources supplémentaires en lançant un appel, par diverses voies, à la communauté mondiale en vue d'obtenir un appui et une assistance accrus de sources publiques et privées.

Il est indispensable que le personnel des services extérieurs du FISE continue à suivre l'évolution de ces situations et à s'occuper des enfants, des jeunes et des femmes qui en sont victimes et à demeurer en contact avec les autorités nationales compétentes et les groupes internationaux désireux de fournir une assistance. Les besoins mentionnés dans le présent document ne constituent que des évaluations initiales du personnel du FISE et s'élèvent à 53 291 000 dollars, ainsi qu'il ressort du tableau 3. Il est donc demandé au Conseil d'approuver l'allocation d'un montant de 10 650 000 dollars prélevé sur la masse générale des ressources pour 1981 et 1982, et d'un montant de 19 830 000 dollars pour des projets "notés" sous réserve du versement de contributions à des fins spéciales. L'attention du Conseil est également appelée sur le montant de 22 811 000 dollars restant à financer au titre de "décisions de noter" approuvées antérieurement, en vue de l'exécution intégrale des programmes proposés.

Tableau 3

Résumé des engagements et des "décisions de noter" proposés

	Engagements proposés	Décisions de noter proposées	Décisions de noter pour lesquelles des fonds supplémentaires étaient encore nécessaires au 1er janvier 1981 <u>a/</u>	Total
(Milliers de dollars des Etats-Unis)				
Angola	2 000	-	1 725	3 725
Djibouti	150	2 350	-	2 500
Ethiopie	3 000	12 400	-	15 400
Ouganda	1 500	5 080	-	6 580
République centrafricaine	500	-	586	1 086
Somalie	1 000	-	13 499	14 499
Soudan	1 000	-	300	1 300
Tchad	500	-	201	701
Zimbabwe	1 000	-	6 500	7 500
Total	10 650	19 830	22 811	53 291

a/ Portion des "décisions de noter" non financées qui relève des besoins d'urgence actuels.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU TITRE DE
LA COOPERATION EN MATIERE DE PROGRAMMES, 1981-1982

Angola

Coopération proposée

(En milliers de dollars E.-U.)

<u>Engagements et décisions de noter</u>	<u>Montant probable des demandes annuelles de fonds et de matériel</u>	
	<u>1981</u>	<u>1982</u>
Engagement proposé 2 000		
Décisions de noter pour lesquelles des fonds supplémentaires étaient encore nécessaires au 1er janvier 1981 a/ 1 725		
Total 3 725	3 000	725

a/ Portion des "décisions de noter" non encore financée qui relève des besoins d'urgence actuels.

Structure de la coopération proposée

(En milliers de dollars E.-U.)

<u>Domaine d'assistance</u>		<u>Nature de l'assistance</u>	
Santé de l'enfant 1 875		Fournitures,	
Nutrition de l'enfant 600		y compris le fret	3 025
Services sociaux en faveur de l'enfance 400		Subventions à la formation	500
Enseignement scolaire 650		Appui au projet	200
Enseignement périscolaire 200			

Généralités

Problèmes fondamentaux

En Angola, les personnes déplacées ainsi que celles qui subissent le contrecoup de divers facteurs résultant à la fois à l'insécurité due à la situation politico-militaire et aux conditions climatiques défavorables se trouvent dans une situation très grave, en particulier dans le plateau central et dans les provinces de

/...

Kuando-Kubango et de Kunene. Bien qu'il soit difficile d'obtenir des renseignements appropriés à ce sujet, on estime à 458 000 le nombre de personnes officiellement considérées comme déplacées et à 292 000 le nombre de celles qui, bien que n'étant plus considérées comme telles, sont sérieusement touchées. On pense que les femmes et les enfants représentent au moins 60 p. 100 des effectifs de chacun de ces deux groupes.

La production agricole et le réseau de distribution des produits alimentaires n'ont pas résisté aux séquelles de la décolonisation, à la guerre, à la désorganisation des transports et aux mouvements de population. Il ressort des estimations concernant la prochaine campagne agricole qui doit avoir lieu au début du mois de mars que la surface cultivée est considérablement plus faible qu'avant l'indépendance. Dans la province de Bié par exemple, on prévoit que la récolte n'atteindra que 35 p. 100 de ce qu'elle était avant l'indépendance. Dans certaines régions, il a fallu ensemer une deuxième fois en raison des pluies tardives, ce qui a aggravé la pénurie déjà aiguë de semences. Dans d'autres régions, les semences de cultures vivrières n'ont pu avoir lieu à cause de la sécheresse. Selon certaines estimations, jusqu'à 80 p. 100 des personnes déplacées souffriraient de malnutrition aiguë. L'Angola, qui par le passé était un pays exportateur de produits alimentaires, doit désormais avoir recours dans une large mesure aux importations et à l'assistance extérieure pour faire face à ses besoins alimentaires et, qui plus est, se heurte à d'importantes difficultés logistiques pour assurer la distribution des vivres.

En conséquence, la situation nutritionnelle des femmes et des enfants est très préoccupante. Par ailleurs, les médicaments essentiels sont pratiquement introuvables.

En outre, il y a de plus en plus d'orphelins et d'enfants abandonnés dont il faut s'occuper d'urgence, en particulier dans les provinces de Huambo et de Bié.

Effort national

Pour faire face à cette situation, le gouvernement a adopté une stratégie consistant à adopter des mesures d'urgence tout en s'efforçant de jeter les bases d'une solution permanente. Ainsi, un nombre important de villages nouveaux ont été créés sous l'égide du Secrétaire d'Etat aux affaires sociales, en vue d'assurer un niveau de vie minimum dans les régions où cela est possible; le Ministère de l'agriculture a lancé des projets de vulgarisation agricole et s'efforce de mettre sur pied un réseau de coopératives rurales; un programme national de création de centres de distribution de produits alimentaires à l'intention des enfants a été lancé en 1980, la priorité étant accordée aux provinces de Huambo et de Bié. Au début de 1981, 115 centres pouvant desservir 500 enfants chacun auront été mis en place dans la province de Bié et 83 dans la province de Huambo.

Réponse des organisations internationales

L'assistance fournie par la communauté internationale à l'appui de ces efforts a été relativement limitée. Le HCR s'occupe principalement des réfugiés et des

personnes qui ont regagné leurs foyers et le PAM fournit une assistance alimentaire essentiellement par l'intermédiaire d'institutions existantes comme par exemple les crèches et les centres pour enfants. Bien que l'Angola reçoive une assistance bilatérale dans un certain nombre de domaines, on ne dispose d'aucune donnée précise à ce sujet pour l'instant.

Etant donné la gravité de la situation, en particulier pour les femmes et les enfants, il est important que le FISE poursuive et intensifie l'aide qu'il apporte au Gouvernement angolais pour fournir des secours d'urgence aux populations touchées. Le FISE apportera un complément indispensable à l'assistance fournie par l'Organisation des Nations Unies aux personnes déplacées et à celles dont les conditions de vie se sont détériorées du fait de la situation dans le plateau central. Dans le cadre de sa coopération, le FISE tiendra également compte de la stratégie du gouvernement consistant à fournir des secours immédiats qui complètent et appuient les efforts de reconstruction et de développement à plus long terme.

Coopération du FISE

Jusqu'à maintenant, le FISE a apporté sa coopération dans le cadre de divers projets - le plus important étant un programme d'alimentation des enfants et d'éducation nutritionnelle dans les provinces du plateau central et en particulier dans celles de Bié et d'Huambo, pour la réalisation duquel une aide alimentaire est fournie par les Etats-Unis. Après que le Directeur général ait autorisé le prélèvement d'un montant de 100 000 dollars sur la réserve d'urgence en juin 1980, le FISE a expédié par avion des produits alimentaires d'appoint à l'intention d'enfants souffrant de malnutrition aiguë ainsi que 12 sortes de médicaments de base; le coût de cette opération s'élevant au total à 106 000 dollars. Une assistance a été fournie aux centres de formation rurale gérés par le Ministère de l'agriculture dans les provinces de Bié et de Huambo ainsi que pour assurer la formation de 100 agents des collectivités rurales qui seront affectés dans les nouveaux villages.

Programme proposé

L'action envisagée dans le cadre de ce programme se situe sur deux plans. Elle consistera d'une part en une assistance immédiate sous forme de fournitures - produits alimentaires, ustensiles de cuisine, médicaments, couvertures, savon, vêtements et matériaux pour les toitures - et d'autre part en un appui visant à renforcer les services gouvernementaux existants, en particulier pour créer davantage de centres de distribution de produits alimentaires et installer des villages nouveaux dans les régions où la situation est redevenue normale, en vue d'accueillir une partie des personnes déplacées. La coopération du FISE aura pour objectif d'aider à consolider ces villages nouveaux. Le FISE fournira également une assistance pour aider à porter le nombre des centres de distribution de produits alimentaires, dont 140 ont déjà été créés et mis en service, à 350; l'aide du FISE permettra non seulement à ces centres de devenir plus nombreux, mais également de dispenser une formation sanitaire et nutritionnelle, d'assurer la construction collective de logements, d'assurer la production et la conservation de denrées

alimentaires ainsi que de fabriquer des vêtements. Ce programme fait dans une très large mesure appel à la participation active des collectivités et a pour objectif de permettre à la population des zones où la situation est normale de parvenir à l'autosuffisance, de manière à éviter une nouvelle crise. Afin d'en faciliter l'exécution, le gouvernement s'efforcera d'assurer une meilleure coordination au niveau provincial avec la participation de tous les organismes provinciaux et assurera la formation de personnel pour aider à renforcer les services administratifs centraux et provinciaux.

Coopération proposée. Le Directeur général recommande l'approbation d'un engagement de 2 millions de dollars prélevé sur la masse commune des ressources pour 1981-1982. En outre, le Directeur général attire l'attention du Conseil d'administration sur la portion non financée (1 725 000 dollars) des décisions de noter précédemment approuvée, pour lesquelles des fonds supplémentaires sont encore nécessaires pour l'exécution intégrale du programme proposé.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU TITRE DE
LA COOPERATION EN MATIERE DE PROGRAMMES, 1981

République centrafricaine

Coopération proposée

(En milliers de dollars E.-U.)

<u>Engagements et décisions de noter</u>		<u>Montant probable des demandes de fonds et de matériel</u>
		<u>1981</u>
Engagement proposé	500	500
Décisions de noter pour lesquelles des fonds supplémentaires étaient encore nécessaires au 1er janvier 1981 a/	<u>586</u>	<u>586</u>
Total	1 086	1 086

a/ Portion des "décisions de noter" non financée qui relève des besoins d'urgence actuels.

Structure de la coopération proposée

(En milliers de dollars E.-U.)

<u>Domaine d'assistance</u>		<u>Type d'assistance</u>
Santé de l'enfant	200	Fournitures,
Approvisionnement en eau et assainissement	125	y compris le fret 466
Nutrition de l'enfant	106	Subventions à à la formation 500
		Appui au projet 120
Services sociaux en faveur de l'enfance	75	
Enseignement scolaire	430	
Enseignement périscolaire	150	

Généralités

Problèmes fondamentaux

La République centrafricaine, un des pays les plus gravement touchés par la crise économique mondiale, est également un des pays les moins avancés du monde, avec un revenu annuel par habitant de 250 dollars en 1977 et 950 000 enfants âgés de moins de 15 ans. Depuis son accession à l'indépendance en 1960, le pays a subi de nombreux bouleversements dont le point culminant a été la création de l'Empire en 1977. Bien que la République ait été rétablie en septembre 1979, le gouvernement continue de faire face à des problèmes économiques extrêmement graves. L'économie reste désorganisée et non viable. De lourdes dettes étrangères et des dépenses administratives élevées exigent un apport massif de subsides d'origine étrangère. L'économie du pays est en désarroi et 1,2 million d'habitants, soit la moitié de l'ensemble de la population, s'en ressent.

Effort national

En 1980, le gouvernement a adopté un budget d'austérité de 26 millions de francs CFA (130 millions de dollars environ), soit une augmentation de 6 p. 100 seulement par rapport à l'année précédente. Les dépenses de l'Etat, d'administration et de personnel absorbent 85 p. 100 du total du budget, en dépit d'une réduction de 8 p. 100 des dépenses militaires. Le budget n'a pu être équilibré que grâce à des prêts et des dons d'origine extérieure d'un montant de près de 23,4 millions de dollars. A l'heure actuelle, les priorités pour la reconstruction à court terme portent sur la remise en état des réseaux de transports tant routiers que fluviaux, la ranimation du secteur agricole et l'encouragement des investissements dans le domaine de la prospection minière. Ces priorités auront une influence sur le nouveau plan de développement quinquennal qui couvre la période allant de 1981 à 1985. Le financement du plan dépend de l'aide extérieure et des recettes provenant de l'exportation des diamants, du tabac, des bois et des minéraux. Ne bénéficiant que d'un appui minime de la part du gouvernement, les services sociaux sont le plus gravement touchés lors de l'allocation de ressources limitées.

Réponse des organisations internationales

Le Fonds monétaire international a approuvé un plan de relèvement économique qui a débuté en mars 1980. En juin, le gouvernement a présenté un plan biennal intérimaire à d'éventuels donateurs et bailleurs de fonds lors d'une conférence spéciale. Le FISE a activement participé à cette conférence et continue d'aider le gouvernement à préparer les éléments pertinents de son plan quinquennal. D'autres institutions spécialisées des Nations Unies ont participé à la conférence pour les annonces de contributions, dont les résultats ne sont pas encore connus.

Coopération du FISE

Entre 1978 et 1980, le FISE a accordé une assistance dans les domaines traditionnels de la santé, de l'enseignement primaire, de la nutrition, du développement communautaire, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.

Il a appuyé le développement des soins d'hygiène maternelle et infantile et l'extension du programme élargi de vaccination aux zones rurales et a collaboré avec le FNUAP dans le domaine de la planification de la famille. Un projet de développement de la pisciculture a été entrepris avec l'aide de l'Agency for International Development des Etats-Unis et le FISE afin d'améliorer les normes de nutrition. Un appui a été accordé aux services de développement communautaire à l'échelon national comme à celui des villages. Le FISE a participé à la réforme du système d'enseignement et a appuyé l'Institut pédagogique national.

Le programme pour lequel le Conseil d'administration a, en mai 1978, approuvé un million de dollars (voir ICEF/P/L.1759/Rev.1) a été renforcé par une "décision de noter" de 400 000 dollars. Cette "décision" n'ayant pas donné lieu au versement de fonds supplémentaires, le Directeur général a libéré, dans le courant de la même année, des fonds provenant de la masse générale des ressources. Les difficultés rencontrées dans l'exécution du programme, l'inflation et la réalisation accélérée du programme en 1979 ont épuisé les ressources disponibles et, en 1980, le Conseil a approuvé une allocation supplémentaire de 135 000 dollars pour couvrir les exigences du programme jusqu'à la mi-1981 (voir ICEF/P/L.1979/Corr.1). Ce montant ne s'est toutefois pas avéré suffisant au regard des besoins.

Programme proposé

Un nouveau programme ordinaire sera soumis au Conseil en mai 1981 pour couvrir la période allant de 1981 à 1983, mais il est hautement nécessaire de maintenir la coopération du FISE jusqu'au mois de juin. Les exigences prioritaires concernent la formation des enseignants, le matériel d'enseignement pour les écoles primaires et les instituts de formation, notamment l'Institut pédagogique national, la formation du personnel sanitaire, le programme élargi de vaccination, l'équipement médical et les produits pharmaceutiques, enfin l'appui logistique.

Coopération proposée. Le Directeur général recommande l'approbation d'un engagement de 500 000 dollars prélevé sur la masse générale des ressources, pour appuyer ces activités pendant la période janvier/juin 1981. Le Directeur général appelle en outre l'attention du Conseil sur le montant de 586 000 dollars restant à financer au titre des "décisions de noter" précédemment approuvé, pour que le programme proposé puisse être rapidement exécuté.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU TITRE DE LA COOPERATION
EN MATIERE DE PROGRAMMES, 1981

Tchad

Coopération proposée
(En milliers de dollars E.-U.)

<u>Engagements et décisions de noter</u>		<u>Montant probable des demandes annuelles de fonds et de matériel</u>
		<u>1981</u>
Montant de l'engagement proposé	500	500
Décisions de noter pour lesquelles des fonds supplé- mentaires étaient encore nécessaires au 1er janvier 1981 a/	<u>201</u>	<u>201</u>
Total	701	701

a/ Portion des "décisions de noter" non encore financées qui relève des besoins d'urgence actuels.

Structure de la coopération proposée
(En milliers de dollars E.-U.)

<u>Domaine d'assistance</u>		<u>Type d'assistance</u>	
Santé de l'enfant	300	Fournitures, y compris le fret	551
Approvisionnement en eau et assainissement	100	Subventions à la formation	100
Nutrition de l'enfant	101	Appui au projet	50
Services sociaux en faveur de l'enfance	50		
Enseignement scolaire	150		

Généralités

Problèmes fondamentaux

En mars 1980, les troubles civils au Tchad ont pris une ampleur sans précédent et causé l'exode de 100 000 personnes, dont la moitié étaient des femmes et de

/...

jeunes enfants, qui sont partis de N'Djamena et ont traversé le Chari pour se réfugier en République-Unie du Cameroun. La moitié de ces réfugiés sont dispersés dans le Kousséri et le reste se trouve dans un camp créé par le Gouvernement camerounais dans le Kousséri. Les réfugiés tchadiens ont le plus grand besoin de vêtements, d'abris, d'aliments, d'un approvisionnement en eau, de soins de santé de base et d'écoles pour leurs enfants. Bien que les hostilités aient cessé récemment, 15 années de guerre civile ont totalement anéanti l'économie, l'administration est paralysée et 900 000 personnes au moins vivent dans des conditions presque aussi désespérées que celle des réfugiés. La capitale a été partiellement détruite. De nombreux bâtiments publics sont en ruines et des services publics comme l'eau et l'électricité ne sont plus assurés. Il n'existe plus de communications normales ni dans la capitale ni dans le reste du pays. L'aéroport est toujours fermé et le bac permettant de traverser le fleuve est endommagé. Les transports publics sont inexistantes et il ne reste que quelques voitures particulières. La longue guerre civile a fait de nombreuses victimes parmi les femmes et les enfants en particulier. Toutefois, la sécurité s'est améliorée.

Effort national

Le Gouvernement tchadien actuel ne dispose pas de ressources financières lui permettant de remettre sur pied un système viable de services sociaux à l'intention de millions de femmes et d'enfants dont les conditions d'existence ont été gravement perturbées. Le 23 décembre 1980, le Président du Tchad a donc lancé un appel au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour lui demander une assistance d'urgence et une aide pour reconstruire rapidement le pays.

Réponse des organisations internationales

Avant que cet appel n'ait été lancé, l'Assemblée générale avait, dans sa résolution 35/92, du 5 décembre 1980, prié le Secrétaire général de mobiliser l'assistance humanitaire de la communauté internationale en vue d'aider les victimes du conflit et d'organiser un programme international d'assistance financière, technique et matérielle en faveur du Tchad pour lui permettre de faire face à ses besoins à court et à long terme en matière de reconstruction, de relèvement et de développement. En réponse à l'appel du Président, le Secrétaire général a chargé le Coordonnateur conjoint des programmes d'assistance spéciale d'une première mission exploratoire en janvier 1981. A la suite de sa visite, une mission inter-institutions, à laquelle le FISE participera, doit se rendre au Tchad au début de février; cette mission devrait permettre aux Nations Unies d'évaluer correctement les problèmes et d'aider le gouvernement à élaborer un premier plan à court terme pour la fourniture d'une aide humanitaire immédiate et le relèvement des services essentiels. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a envoyé une première mission à N'Djamena, sur l'invitation du gouvernement, à la fin de décembre et fournit actuellement une assistance immédiate; il procède également à l'évaluation de la situation dans la capitale et dans le reste du pays.

/...

Depuis avril, date à laquelle le Gouvernement camerounais a créé le camp du Kousseri sous la direction d'un comité national spécial, le HCR a joué le rôle d'organisme principal pour la coordination de l'assistance fournie par tous les organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et des organismes bénévoles. Au nombre de ces organismes se trouvent le PAM, le FISE, le CICR, CARE, OXFAM et le Secours catholique. Le HCR a fourni une aide d'un montant de 8,8 millions de dollars en 1980 et il est prévu que sa nouvelle contribution pour les opérations de secours s'élèvera à 13,6 millions de dollars. Les vivres fournis par le PAM en 1979/1980 représentaient un montant de 1 613 500 dollars (y compris les frais de manutention). La Communauté économique européenne, l'Agency for International Development des Etats-Unis et le Gouvernement français ont également fait parvenir une aide.

Coopération du FISE

Le FISE a fourni une assistance aux femmes et aux enfants du Tchad en se servant de l'engagement de 1,5 million de dollars approuvé en mai 1979 /voir E/ICEF/P/L.1828 (REC)/. Après l'arrivée des réfugiés en République-Unie du Cameroun en mars 1980, le FISE a prélevé 600 000 dollars sur cet engagement et 200 000 dollars sur le Fonds de réserves pour les secours d'urgence pour fournir 2 000 tentes, 10 000 couvertures, 37 tonnes de médicaments, de vaccins et de fournitures médicales et d'aliments complémentaires. Des fournitures scolaires ont été commandées pour les enfants réfugiés. Jusqu'à présent, le FISE a surtout fourni une assistance aux réfugiés se trouvant à l'extérieur du pays.

Programme proposé

L'instabilité de la situation ne permet pas de déterminer à l'heure actuelle à quel moment les 100 000 réfugiés retourneront dans leur pays. S'ils reviennent au Tchad prochainement, leur réinstallation posera des problèmes considérables au Gouvernement tchadien. En tout état de cause, il est évident que pendant une année au moins il leur faudra un volume très élevé d'assistance, évalué par le HCR à 11 millions de dollars. Le FISE fournira une partie de l'assistance la plus urgente dans les domaines ci-après : santé, nutrition (fournitures de vivres), enseignement et logistique, mais il n'est pas encore possible à ce stade de fournir des données très précises. Après la mission interinstitutions qui doit se rendre dans le pays au début de février, le FISE compte réinstaller son Bureau de N'Djamena et élaborer un programme de coopération avec les autorités compétentes. En attendant, des achats anticipés ont déjà été effectués.

Coopération proposée. Le Directeur général recommande l'approbation d'un engagement de 500 000 dollars pour 1981, prélevé sur la masse commune des ressources, pour financer ces activités. En outre, le Directeur général appelle l'attention du Conseil d'administration sur la portion non financée (201 000 dollars) des décisions de noter approuvée précédemment, qui pourrait augmenter les ressources disponibles pour le financement de la phase d'urgence du programme.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU TITRE DE LA COOPERATION
EN MATIERE DE PROGRAMMES, 1981

Djibouti

Coopération proposée

(En milliers de dollars E.-U.)

<u>Engagements et décisions de noter</u>		<u>Montant probable des demandes annuelles de fonds et de matériel</u>
		<u>1981</u>
Engagements proposés	150	150
Décision de noter proposée	<u>2 350</u>	<u>2 350</u>
Total	2 500	2 500

Structure de la coopération proposée

(En milliers de dollars E.-U.)

<u>Domaine d'assistance</u>		<u>Type d'assistance</u>	
Santé de l'enfant	500	Fournitures (y compris le fret)	2 100
Approvisionnement en eau et assainissement	1 500	Subventions à la formation	300
Nutrition de l'enfant	150	Appui au projet	100
Education de base	150		
Programmes en faveur des femmes	100		
Appui au programme	100		

Généralités

Problèmes fondamentaux

L'insuffisance des pluies au cours des deux dernières années a causé une grave sécheresse qui touche 130 000 personnes - soit un tiers de la population - pour la plupart semi-nomades vivant dans des zones rurales. Près de 60 p. 100 de ces personnes sont des enfants de moins de 15 ans. Les troupeaux dont vivent les nomades ont été pratiquement anéantis, ce qui a provoqué une aggravation de la malnutrition infantile. Les eaux de surface polluées sont la seule source d'eau de boisson et la fréquence des maladies transmissibles a augmenté en conséquence. Le problème de l'eau est de loin le plus critique. Un strict rationnement a dû être institué limitant la consommation d'eau à un quart de litre par jour et par enfant.

Ces difficultés sont aggravées par les hostilités dans la Corne de l'Afrique qui ont entraîné l'afflux de 40 000 réfugiés dont 80 p. 100 de femmes et d'enfants. Ces réfugiés, qui représentent une augmentation de 10 p. 100 de la population, sont entassés dans des camps qui n'offrent que des services minimums et où l'approvisionnement alimentaire, les installations pour les soins de santé, l'eau et l'assainissement sont très insuffisants. Leur présence a créé une demande supplémentaire dans un pays qui connaît déjà des difficultés économiques.

Effort national

La situation économique du pays n'a pas permis au gouvernement de jouer un rôle prépondérant dans cette situation d'urgence. Le pays manque de ressources financières et humaines et ne peut faire face à ces problèmes de façon efficace sans aide extérieure. Le gouvernement a chargé l'Office national d'assistance aux réfugiés de coordonner l'aide internationale. Les responsabilités de l'Office ont d'ailleurs été élargies de façon à inclure l'aide aux victimes de la sécheresse.

Réponse des organisations internationales

A la suite d'un appel du gouvernement, le HCR a fourni 4,9 millions de dollars pour assurer une alimentation et des soins supplémentaires aux enfants souffrant de malnutrition et à d'autres groupes vulnérables tels que les femmes enceintes et les mères allaitantes. Le PAM a fourni 1,6 million de dollars en vivres supplémentaires. Des groupes bénévoles de France, de la République fédérale d'Allemagne et de Suisse ont dépêché du personnel médical. Le CICR a envoyé des vivres, des médicaments et une aide en espèces pour les dépenses locales. Le PNUD fournit une assistance pour l'établissement à long terme d'une infrastructure de base. Le Secours catholique et d'autres organisations non gouvernementales ont fait parvenir de la nourriture, des abris et d'autres formes d'assistance.

Coopération du FISE

En automne 1980, le FISE a entrepris la réalisation d'un programme d'eau potable, consacrant 175 000 dollars du Fonds de réserve pour les secours d'urgence à des fournitures et à des services techniques destinés à la mise en route du projet. Toutes les fournitures ont été commandées. Un maître foreur a été envoyé à Djibouti et travaille actuellement au projet. En outre, 27 800 dollars provenant de la masse commune des ressources ont été affectés aux médicaments et autres fournitures médicales.

Programme proposé

Le programme d'urgence concernant l'eau potable nécessitera des fonds pour l'achat de matériel supplémentaire, d'appareils de forage, de conduites, de pompes et de véhicules de transport ainsi que pour le paiement d'indemnités de subsistance pour la formation. Le personnel technique aura pour tâche de former le personnel local du Génie rural (service du Ministère de l'agriculture responsable de l'alimentation en eau des zones rurales) à l'utilisation et à l'entretien de tout le matériel du réseau de distribution d'eau en vue d'étendre dans l'avenir la portée du projet. Le Fonds d'équipement des Nations Unies a indiqué qu'il envisageait de financer une partie de ce projet et les négociations sont bien avancées.

L'assistance en matière d'approvisionnement en eau sera complétée par une assistance destinée à améliorer les installations et l'éducation sanitaires ainsi que la formation des agents des services de santé primaires et à fournir une alimentation supplémentaire aux personnes déplacées. Le FISE fournira aux équipes médicales internationales qui s'occupent des enfants des secteurs de la population touchée par la sécheresse des fournitures pour les soins de santé maternelle et infantile, des rations alimentaires supplémentaires, des vitamines et des médicaments.

Coopération proposée. Pour appuyer ces activités, le Directeur général recommande l'approbation d'un engagement de 150 000 dollars prélevé sur la masse commune des ressources pour 1981 et il recommande également au Conseil de "noter" le montant de 2 350 000 dollars sous réserve du versement de contributions à des fins spéciales, pour appuyer ces activités.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU TITRE DE
LA COOPERATION EN MATIERE DE PROGRAMMES, 1981-1982

Ethiopie

Coopération proposée

(En milliers de dollars E.-U.)

Engagements et décisions de noter	Montant probable des demandes annuelles de fonds et de matériel	
	<u>1981</u>	<u>1982</u>
Montant de l'engagement proposé	3 000	
Décisions de noter proposées	12 400	
Total	15 400	8 000
		7 400

Structure de la coopération proposée

(En milliers de dollars E.-U.)

<u>Domaine d'assistance</u>	<u>Type d'assistance</u>	
Santé de l'enfant	6 495	Fournitures, y compris le fret 14 000
Approvisionnement en eau et assainissement	4 700	Subventions à la formation 1 400
Nutrition de l'enfant	700	
Enseignement scolaire	2 505	
Enseignement non scolaire	1 000	

Généralités

Problèmes fondamentaux

En mai 1980, d'après les estimations du gouvernement, 5,2 millions de personnes, dans le nord, l'est et le sud du pays, ont subi les effets de la sécheresse. Les plus démunies d'entre elles, dont le nombre se situe entre 1,5 et 2 millions, ont été forcées de quitter leur région d'origine par suite de la sécheresse et des conflits qui se sont produits dans l'Ogaden et en Erythrée. Les trois quarts sont des petits exploitants qui vivent de l'agriculture de subsistance, les autres sont des bergers semi-nomades.

/...

La principale récolte devait avoir lieu en décembre 1980 dans les régions en question et l'on s'attendait à ce qu'elle soit très inférieure à la normale. En outre, beaucoup de bergers ont perdu jusqu'à 90 p. 100 de leur bétail et il leur faudra des années pour le remplacer. Dans la région de l'Erythrée, aux maux causés par la sécheresse s'ajoutent la destruction et la mise hors service des équipements collectifs et des centres où étaient dispensés les services de base. Comme le mouvement d'insurrection a diminué d'intensité au cours des derniers mois, le gouvernement tient à entreprendre sans tarder un vaste programme de secours et de relèvement.

Effort national

La Commission gouvernementale des secours et du relèvement s'est acquittée avec un succès remarquable de la tâche, particulièrement difficile dans ces circonstances, qui consistait à gérer l'aide internationale et à la répartir, notamment dans les principales régions éprouvées, dont l'accès posait des problèmes. Elle a également utilisé, pour les opérations de secours, d'importantes quantités de maïs et d'orge provenant du pays même. Jusqu'à présent, la Commission a pu, grâce à l'aide extérieure, éviter une catastrophe majeure. Au départ, la Commission s'est donné pour objectif de faire coïncider la fourniture des secours d'urgence et la première phase des opérations de réinstallation et de développement. Elle assure la coordination avec d'autres services gouvernementaux, à la fois à l'échelon national et régional, et est également parvenue à instaurer une collaboration efficace avec les organismes bénévoles.

Avec l'aide du FISE et du Comité qui a été créé pour coordonner les opérations de secours et de relèvement des organismes des Nations Unies, la Commission prépare actuellement un programme de secours et de relèvement portant sur une courte période (18 mois : mars 1981 à septembre 1982).

Le programme est destiné à un million et demi de personnes déplacées par la sécheresse et les conflits et considérées comme ayant le plus besoin d'être aidées. Les secours et l'assistance seront fournis de façon suivie dans le but d'aider ces personnes à subvenir progressivement à leurs propres besoins; on aidera les agriculteurs à se réinstaller dans de nouvelles zones de peuplement, et les bergers pourront, soit opter pour un système mixte conjuguant agriculture et élevage, soit retourner à leur vie pastorale traditionnelle. Le programme prévoit également de créer des services ou de développer ceux qui existent déjà, dans les domaines suivants : soins de santé, éducation de base et approvisionnement en eau. Les fournitures de céréales d'origine extérieure requises pendant les 18 mois sont évaluées à 192 000 tonnes métriques; 16 000 tonnes métriques de céréales et 10 000 tonnes métriques d'aliments complémentaires sont déjà dans la filière pour le premier trimestre de 1981. Il faudra en outre 14 millions de dollars pour assurer le transport des produits alimentaires à l'intérieur du pays.

La mise en place de services de soins de santé dans les nouvelles zones de peuplement et la remise en état des équipements sanitaires endommagés coûteront environ 11 millions de dollars. Pour l'approvisionnement en eau, ce qui comprend

le forage de puits, l'exploitation des eaux superficielles, les réparations ainsi que la fourniture de camions citernes et de réservoirs, il faudra 21,6 millions de dollars.

Le coût et la remise en état des centres d'enseignement (600) et des services d'enseignement de base à dispenser dans les nouvelles zones de peuplement est évalué à 19,7 millions de dollars.

Il faudra également fournir des pièces détachées pour véhicules et du matériel pour les installations portuaires dont le coût est évalué à 1,3 million de dollars. Le gouvernement a par ailleurs signalé la nécessité urgente de disposer de trois avions ADAC (à décollage et atterrissage courts) pour approvisionner les zones reculées qui sont inaccessibles par d'autres moyens; ces avions sont destinés à remplacer trois appareils usagés qui ne peuvent plus être réparés et qui constituaient le seul moyen de communication avec un grand nombre des personnes se trouvant dans les zones critiques.

Le montant total de l'aide extérieure requise pour le programme de 18 mois, non compris l'aide alimentaire et la fourniture des avions, s'élève à environ 216 millions de dollars.

Réponse des organisations

Deux missions des Nations Unies se sont rendues en Ethiopie. La première mission (juin 1980), qui avait pour but d'évaluer la gravité des problèmes causés par la sécheresse, a formulé des recommandations précises à la suite desquelles une aide internationale importante a été fournie. La deuxième mission, chargée d'évaluer les besoins de la population déplacée, a corroboré les chiffres établis par le gouvernement concernant les opérations de relèvement requises pendant les trois années suivantes, mais n'a pas formulé de recommandations. Jusqu'à présent, cette deuxième mission n'a suscité aucune réponse de la part des donateurs.

Une partie des fonds annoncés pour 1980 sont encore dans la filière. Le PAM fournit une aide alimentaire évaluée à 10,9 millions de dollars. Le comité chargé de la coordination de l'assistance fournie par les organismes des Nations Unies mène ses activités en collaboration étroite avec la Commission gouvernementale des secours et du relèvement et reste en contact avec les sources d'aide bilatérale.

Coopération du FISE

Comme suite aux recommandations de la première mission des Nations Unies, le FISE a établi un programme de secours d'urgence pour 1980, qui a été financé dans une large mesure par une contribution de 3 millions de dollars de la Communauté économique européenne et qui a été entièrement terminé à la fin de 1980. Ce programme comportait principalement les éléments suivants : secours d'urgence (couvertures et médicaments), alimentation des enfants, approvisionnement en eau, soins de santé et appui logistique.

/...

Programme proposé

Le programme approuvé par le Conseil en 1980 au titre de la coopération en Ethiopie (voir E/ICEF/P/L.1961(REC)/Rev.1) comprenait des projets "notés" d'un montant de 8,2 millions de dollars, qui prévoyaient des activités dans les régions éprouvées. Le nouvel engagement de 3 millions de dollars proposé correspondrait à la portion non encore financée des éléments "notés" de 1980 et permettrait de mener à bien les activités suivantes : poursuite des opérations pour l'approvisionnement en eau des zones rurales, expansion des services d'éducation de base et des soins de santé primaires, fourniture d'aliments complémentaires pour les enfants et de moyens de transport à l'intérieur du pays. Tous ces services concernent les régions les plus éprouvées.

La décision de noter envisagée (12,4 millions de dollars) a pour but d'assurer la continuation et l'achèvement, en 1981 et 1982, des activités de secours commencées par le FISE. Ce programme essentiel, qui représente la contribution du FISE au programme global de secours et de relèvement, comprend les activités suivantes :

- a) Intensification des opérations d'approvisionnement en eau : forage de puits; mise en place ou réparation des installations (puits peu profonds et barrages); remplacement de pièces détériorées);
- b) Expansion des services de soins de santé dans les nouvelles zones de peuplement;
- c) Education nutritionnelle dans les zones de peuplement et fourniture d'aliments complémentaires à 250 000 enfants;
- d) Expansion des services d'enseignement de base dans les zones de peuplement et fourniture d'une assistance complémentaire pour réparer et rééquiper les établissements scolaires endommagés.

Etant donné l'évolution de la situation en Erythrée, où des secours supplémentaires et une aide au relèvement sont nécessaires, un projet est également envisagé dans cette région. Sur la demande du gouvernement, le FISE a établi une rapide évaluation de la situation dans la région et a établi une proposition en vue d'un projet.

Coopération proposée. Le Directeur général recommande l'approbation d'un engagement de 3 millions de dollars prélevé sur la masse commune des ressources pour 1981-1982; il recommande en outre au Conseil de "noter" un montant de 12,4 millions de dollars, sous réserve du versement de contributions à des fins spéciales pour appuyer ces activités.

/...

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU TITRE DE
LA COOPERATION EN MATIERE DE PROGRAMMES, 1981-1982

Somalie

Coopération proposée

(En milliers de dollars E.-U.)

<u>Engagements et décisions de noter</u>		<u>Montant probable des demandes annuelles de fonds et de matériel</u>	
		<u>1981</u>	<u>1982</u>
Montant de l'engagement proposé	1 000		
Décisions de noter au 1er janvier 1981 en attente de financement <u>a/</u>	<u>13 499</u>		
Total	14 499	7 027	7 472

a/ Portion des décisions de noter non encore financées qui relève des besoins d'urgence actuels.

Structure de la coopération proposée

(En milliers de dollars E.-U.)

<u>Domaine d'assistance</u>		<u>Type d'assistance</u>	
Santé de l'enfant	5 885	Fournitures, y compris fret	9 545
Approvisionnement en eau et assainissement	1 500	Subventions pour la formation, etc.	3 704
Enseignement scolaire	3 505	Appui au projet	1 250
Enseignement non scolaire	3 089		
Divers	520		

/...

Généralités

Problèmes fondamentaux

A la suite des événements qui se sont déroulés dans la Corne de l'Afrique, des réfugiés, dont la majorité provenait de diverses parties de l'Ogaden, ont commencé à arriver en Somalie vers la fin de 1977. Au début, ils étaient peu nombreux et beaucoup d'entre eux ont été intégrés à la population locale, encore qu'il ait été nécessaire de fournir à d'autres nourriture et abri. Toutefois, non seulement l'afflux des réfugiés s'est poursuivi à un rythme croissant, mais le nombre de ceux d'entre eux qui étaient dépourvus de tout moyen d'existence s'est accru. En décembre 1980, il y avait 1 077 351 réfugiés hébergés dans des camps installés par le gouvernement et on estimait à 500 000 au moins le nombre de réfugiés dispersés parmi la population. On compte peu d'hommes parmi les réfugiés; 90 p. 100 sont des femmes et des enfants, dont 33 p. 100 de jeunes enfants âgés de moins de 6 ans. Ces dernières semaines, 3 000 réfugiés arrivent chaque jour, affamés, sans ressources et pratiquement sans espoirs.

Réponses des organisations internationales

Le HCR a mis sur pied en 1978 un programme de secours pour les camps de réfugiés et a été désigné plus tard principal organisme du système des Nations Unies responsable de l'assistance aux réfugiés vivant dans les camps. En 1978, le HCR a engagé 3,8 millions de dollars pour ce programme; en 1980, le programme s'était accru en fonction de l'augmentation du nombre de réfugiés et des camps; un appel de fonds spécial a été lancé et 59,1 millions de dollars d'assistance ont été engagés. Le PAM a coordonné la fourniture des produits alimentaires nécessaires - rations de base et alimentation complémentaire à l'intention des groupes vulnérables - qui s'élèvent actuellement à environ 200 000 tonnes par an. L'OMS a fourni des services consultatifs pour ce qui est des besoins de santé spéciaux des réfugiés.

Suite à la déclaration de l'état d'urgence faite par le gouvernement et à l'appel spécial qui a été lancé par la suite, de nombreux gouvernements et organisations bénévoles fournissent une assistance aux réfugiés. Des unités spéciales de secours en cas de catastrophe provenant de Suède et de Suisse opèrent dans les camps depuis le début de 1980. OXFAM a été la première des organisations bénévoles à envoyer en 1978 des secouristes. A présent, 25 organisations de volontaires contribuent au programme, en fournissant quelque 250 médecins, infirmières et autres agents.

Coopération du FISE

Depuis 1977, le FISE fournit une assistance d'urgence modeste et il a ajusté son programme régulier afin de fournir du matériel et des fournitures pour les soins de santé dispensés dans les camps. Le bureau du FISE a également aidé le HCR et quelques organisations non gouvernementales à mettre sur pied leurs opérations. En 1980, le Conseil d'administration a approuvé un engagement de 1 399 000 dollars [voir E/ICEF/P/L.1970(REC)] pour les femmes et enfants réfugiés. Cette somme a

/...

été entièrement utilisée dans trois activités : premièrement, un vaste programme de vaccination des enfants, qui était une priorité urgente en raison notamment du surpeuplement dans les camps; deuxièmement, une formation dispensée aux réfugiés pour en faire des travailleurs sanitaires des collectivités, point de départ d'une infrastructure sanitaire utilisant la méthode des soins de santé primaires; on a sélectionné dans les camps 1 800 personnes pour le programme qui a commencé en août 1980 et qui prévoyait la formation d'équipes de travailleurs sanitaires des collectivités, grâce à des méthodes d'entraînement, d'encadrement et de supervision continus. La troisième activité consistait à former des femmes réfugiées pour qu'elles dispensent une préparation à la vie familiale et des soins de puériculture dans les communautés de leurs camps. Un premier groupe de 350 femmes ont achevé leur formation et contribuent à présent, avec des enseignants, à former d'autres groupes de femmes dans chaque camp avant d'établir leurs propres centres de travail. Les travailleurs sanitaires des collectivités aussi bien que les responsables de la préparation à la vie familiale, dont la formation a fait une large place aux activités nutritionnelles, fourniront un appui important au programme d'alimentation complémentaire des enfants dans les camps.

Des ingénieurs du FISE ont contribué à la conception d'un projet de distribution d'eau dans les camps de réfugiés, élément du projet "noté" compris dans la recommandation de 1980 du Conseil d'administration. En vertu d'un accord avec le HCR, des fonds ont été fournis au FISE pour la mise en oeuvre de ce projet, des techniciens ont été nommés et de l'équipement et des matériaux commencent à arriver dans le pays.

Les précipitations sont un facteur critique en Somalie, et les années à faibles précipitations, qui se produisaient autrefois tous les cinq ou six ans, sont à présent plus fréquentes. La sécheresse de 1974 a été l'une des plus graves et, en 1979 de nouveau, il n'y a pratiquement pas eu de pluies dans la majeure partie du pays. La sécheresse a continué à sévir dans le nord en 1980 et n'a été atténuée dans le sud que par des pluies tardives. La production agricole a été considérablement réduite, les zones pastorales des troupeaux des groupes nomades ont été gravement touchées et l'approvisionnement en eau de nombreuses collectivités a été interrompu.

L'arrivée de 1,5 million de réfugiés, en grande partie des enfants, dans un pays comptant 4 millions d'habitants, s'est fait lourdement sentir. Elle a imposé une charge énorme à tous les services nationaux, particulièrement dans le domaine de l'alimentation, du transport, de la santé et de l'enseignement et ce, à un moment où les services de santé sont très insuffisants et où les deux tiers de la population n'ont aucun accès aux services de santé. La mortalité infantile est élevée, les enfants sont vulnérables à de nombreuses maladies et ont en général une mauvaise nutrition. Il n'y a pas suffisamment d'enseignants pour satisfaire les besoins de la population locale, encore moins ceux du grand nombre d'enfants réfugiés.

Plus d'un million de réfugiés sont hébergés dans 30 camps, situés dans trois secteurs du pays; ils y ont un abri, reçoivent des rations alimentaires et ont accès à quelques services médicaux et d'enseignement. Bien que très médiocres, les installations et les services dans les camps sont encore bien meilleurs que ceux dont dispose la population rurale locale. L'attention nécessaire portée aux camps

de réfugiés, qui ont bénéficié d'une assistance considérable, a créé un problème de déséquilibre. La population locale, particulièrement les quelque deux millions de personnes qui vivent dans les zones rurales gravement touchées par la sécheresse et qui ne disposent même pas d'un minimum de services sociaux, a des besoins légitimes qui ne peuvent pas être négligés.

Effort national

Afin de coordonner l'assistance aux réfugiés, le gouvernement a créé en 1978 une commission nationale des réfugiés et a lancé une vaste initiative pour les installer dans des camps adéquats et pour leur fournir nourriture et services sociaux. Cela s'est poursuivi pendant deux années, avec l'appui d'une assistance internationale peu importante. Toutefois, un septembre 1979, le nombre des réfugiés augmentant rapidement et les effets de la sécheresse devenant très graves, le gouvernement a proclamé l'état d'urgence et a lancé un appel à l'assistance internationale. Depuis lors, il a poursuivi ses efforts et de nouveaux camps de réfugiés ont été créés à mesure qu'arrivaient de nouveaux réfugiés.

Parallèlement à son souci d'assurer le bien-être des réfugiés, le gouvernement a manifesté des préoccupations analogues en ce qui concerne les besoins urgents des enfants somalis dans l'ensemble du pays, enfants qui sont touchés par les effets de la sécheresse et le fardeau que l'aide aux réfugiés fait peser sur l'économie. Au cours de discussions avec les représentants du FISE, le Gouvernement somali a demandé que le FISE fournisse une assistance aux programmes de santé et d'enseignement destinés à ce groupe vulnérable. Estimant que la situation est critique et reconnaissant que ses propres ressources sont limitées, le Gouvernement somali a envisagé la possibilité d'utiliser des approches novatrices pour ces programmes.

Programme proposé

Activités en faveur des réfugiés

Le FISE continuera probablement à apporter son concours pour consolider les activités lancées dans les camps en 1980. Il continuera aussi à collaborer avec le Ministère de l'éducation pour introduire dans l'enseignement une approche nouvelle qui permette de surmonter certains problèmes tels que la différence d'âge des enfants dans les classes, le nombre élevé d'élèves par professeur, le manque de matériel et l'insuffisance des installations. On envisage une approche intégrée, utilisant les programmes d'enseignement scolaire et non scolaire existants et visant à dispenser aux réfugiés les connaissances et les qualifications dont ils ont besoin pour résoudre quelques-uns de leurs problèmes les plus pressants, à organiser des activités qui leur permettent d'améliorer leurs conditions de vie et à encourager l'autonomie et l'autosuffisance.

/...

Activités en faveur de la population locale

On a maintenant mis au point des plans en matière de santé et d'éducation à l'intention des zones rurales touchées par la sécheresse et la présence des réfugiés, afin de développer les activités entreprises dans le cadre du projet "noté" approuvé en 1980. On a choisi six régions comptant en tout 1,6 million d'habitants, y compris les cinq régions où sont installés les camps de réfugiés. Un programme de soins de santé primaire qui utilisera certains des éléments mis au point et l'expérience acquise dans le cadre de la formation aux soins de santé communautaires dans les camps de réfugiés, s'appuiera sur la structure administrative existant dans l'ensemble du pays et s'insérera dans le contexte culturel des populations rurales et nomades. La première phase du programme, qui a pour base la périphérie, consiste à dispenser des soins de santé préventifs et une éducation sanitaire avec le concours de travailleurs sanitaires qui se déplacent constamment dans le pays. On y ajoutera par la suite des activités complémentaires; il faudra relier ces activités aux services de santé généralement curatifs qui existent déjà; enfin, les services d'appui et d'aiguillage seront progressivement renforcés de façon à répondre à tous les besoins médicaux, qu'ils soient d'ordre préventif ou curatif, de la population rurale. Les facteurs clefs du programme sont le recours aux services de volontaires communautaires à la périphérie, l'introduction d'une nouvelle catégorie de techniciens et l'utilisation de la radio comme instrument éducatif complémentaire.

Quand le programme d'approvisionnement en eau pour les camps de réfugiés sera achevé, on entreprendra un programme du même type pour alimenter en eau les communautés rurales des six régions. On utilisera le personnel formé par l'Organisme de mise en valeur des ressources en eau et l'équipement fourni pour le programme de secours d'urgence aux réfugiés, le FISE procurant le matériel complémentaire nécessaire, pompes et conduites par exemple.

L'application de la politique nationale à l'enseignement de base a certes donné de bons résultats, mais les problèmes rencontrés ont par ailleurs suscité une optique différente quant aux moyens d'atteindre les objectifs visés. Le FISE propose d'accélérer la diversification de l'enseignement de base en recourant à la fois aux systèmes scolaire et non scolaire. Ce programme, qui donnera la priorité aux zones rurales, vise à encourager la population à rester en milieu rural; on utilisera pour cela des séries de programmes d'enseignement se rapportant directement à leur vie, à leurs activités économiques et à leurs besoins. Par exemple, l'agriculture et l'élevage dominant l'économie du pays, on estime que ces sujets, enseignés dans le cadre d'un programme d'enseignement bien appliqué, répondraient aux besoins, aux intérêts et aux aptitudes de la majorité des étudiants. L'introduction, dès l'enseignement primaire, de matériel de ce genre peut renforcer l'éducation des enfants en les rapprochant de leur environnement. Pour les enfants plus âgés, cela permet d'attirer leur attention sur des connaissances qu'ils peuvent immédiatement appliquer dans leur communauté et qui sont essentielles pour satisfaire les besoins du pays, deux facteurs qui détermineront leurs décisions : poursuivre leurs études ou s'orienter immédiatement vers le marché du travail. Le matériel de base commun du programme diversifié sera donc renforcé de façon à comprendre des éléments qui non seulement répondent aux objectifs qu'on vient d'exposer mais conduisent aussi à une amélioration de la santé, de la nutrition et du mode de vie des enfants.

/...

Le Ministère de l'éducation mobilisera toutes ses ressources pour la mise au point d'un programme d'enseignement de façon à profiter d'expériences et de connaissances très diverses. Ce programme fera également appel à des experts relevant d'autres ministères et d'autres disciplines, qui donneront leur avis sur les problèmes de caractère spécialisé, et tiendra compte, de façon suivie, de l'expérience acquise et des besoins enregistrés sur le terrain. On préparera en même temps le matériel d'enseignement et les moyens audio-visuels nécessaires. On aura recours à différents moyens d'information pour dispenser rapidement, en cours d'emploi, une formation au nouveau programme; on a en particulier prévu des séminaires, des groupes de formation itinérants et des enregistrements sur cassettes. On compte organiser, à l'intention des jeunes, des cours de formation de brève durée qui leur permettront de faire fonction de maîtres-assistants pour certains sujets. On mettra à profit l'expérience pratique et la finesse naturelle des agriculteurs et des bergers locaux pour compléter utilement les cours et les travaux pratiques.

Coopération proposée. Le Directeur général recommande sur la masse commune des ressources l'approbation d'un engagement d'un million de dollars prélevé pour la période 1981-1982. Il appelle en outre l'attention du Conseil sur le montant de 13 499 000 dollars restant à financer au titre des "décisions de noter" précédemment approuvées, pour que le programme proposé puisse être intégralement exécuté.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN VUE
DE LA COOPERATION AU PROGRAMME POUR 1981

Soudan

Engagements et décisions de noter		Coopération proposée (en milliers de dollars E.-U.)
		Montants probables des demandes annuelles de fonds et de matériel
		1981
Engagement proposé	1 000	1 000
Décisions de noter en attente de financement au 1er janvier 1981 a/	<u>300</u>	<u>300</u>
Total	1 300	1 300

a/ Portion des décisions de noter non encore financées qui relève des besoins d'urgence actuels

Domaine d'assistance		Structure de la coopération proposée (En milliers de dollars E.-U.)	
		Type d'assistance	
Santé de l'enfant	920	Fournitures, y compris le fret	1 300
Approvisionnement en eau et assainissement	140		
Enseignement scolaire	240		

Généralités

Problèmes fondamentaux

Le flux d'environ 500 000 réfugiés au Soudan a éprouvé encore davantage la capacité déjà fort limitée du gouvernement à fournir des services sociaux. Une situation d'urgence chronique existe dans tout le pays et frappe tous les secteurs de la population soudanaise; toutefois les problèmes que pose la fourniture de services sociaux suffisants sont particulièrement graves dans les provinces de Kassala, de la mer Rouge, du Darfour du Nord et du Sud et de l'Equatoria de l'Est et de l'Ouest, où les réfugiés sont arrivés. Dans ces six provinces, on estime que trois millions d'autochtones ont été gravement touchés par cette situation.

/...

Du point de vue de la santé, de la nutrition et de l'enseignement, la situation des femmes et des enfants dans ces régions est précaire. Les problèmes de santé rencontrés sont notamment le paludisme, les infections des voies respiratoires supérieures et inférieures, la gastro-entérite et la malnutrition. Il n'y a pas suffisamment de médicaments et de matériel pour remédier à ces problèmes. Les établissements d'enseignement sont peu nombreux et manquent généralement de matériel pédagogique et de fournitures scolaires. De nombreuses régions connaissent également une pénurie d'eau, qui est à l'origine de divers problèmes de santé et d'une faible production alimentaire.

Effort national

La politique du gouvernement consiste à permettre aux réfugiés d'avoir librement accès aux services sanitaires et scolaires actuellement offerts à la population locale. Toutefois, la prestation de services est en fait limitée, en raison des difficultés économiques que connaît le pays et de l'incapacité chronique de l'infrastructure à fournir une assistance dans les zones touchées. En outre, en offrant aux réfugiés un libre accès aux services sociaux existants, le gouvernement a lourdement grevé ses ressources limitées dans les provinces concernées.

Réponses des organisations internationales

Le HCR est l'organisme principal chargé des services aux réfugiés au Soudan. Ses effectifs ayant augmenté récemment, l'opération du HCR au Soudan vient, en importance, au deuxième rang de ses opérations en Afrique, avec un budget de 20 millions de dollars en 1980. Cet organisme apporte une assistance pour les camps de réfugiés, les opérations de secours d'urgence, la réinstallation à l'étranger, le placement scolaire et professionnel et la protection juridique. Le PAM coopère étroitement avec le HCR pour le ravitaillement des camps de réfugiés en aliments de base. Son assistance au titre des opérations d'urgence a été estimée à 5 millions de dollars en 1980. D'autres organisations fournissent une assistance, notamment l'OXFAM, le Save the Children Fund, la Norwegian Church Aid, le CICR et le Conseil soudanais des églises.

Coopération du FISE

Le FISE a prêté son assistance aux régions touchées, dans le cadre de son programme ordinaire de coopération au Soudan, en livrant des fournitures médicales, des médicaments et du matériel d'enseignement de base; en participant à la distribution des secours; en prêtant son assistance en matière de logistique et de communication grâce à des liaisons radio et à des services de transports aériens; et en collaborant avec le gouvernement et de nombreux organismes de développement de façon à coordonner les mesures prises pour satisfaire l'ensemble des besoins sociaux des populations touchées.

Programme proposé

Le FISE propose d'aider à renforcer l'infrastructure des services de santé, d'enseignement et d'approvisionnement en eau qui sont partagés par la population locale et les réfugiés dans des régions situées dans les six provinces les plus gravement touchées.

Le FISE appuiera le renforcement des services sanitaires dans le cadre du programme national de soins de santé primaires. Il procurera des fournitures, du matériel et des médicaments destinés à équiper et à moderniser 324 groupes de soins de santé primaires, 20 dispensaires, 16 centres sanitaires et six services de pédiatrie dans des hôpitaux provinciaux. Les fournitures et le matériel nécessaires seront mis à la disposition de 175 agents sanitaires des collectivités dans des communautés sédentaires et de 100 agents sanitaires des collectivités au service de groupes nomades. Les activités d'immunisation recevront un appui qui revêtira la forme de matériel de la chaîne du froid, de matériel de vaccination par le BCG, de vaccins, d'aiguilles, de seringues et de moyens de transport. Des sels de réhydratation administrés par voie buccale seront également fournis.

Des pompes à eau, des pompes à main, des tubages de pompes et des conduites de distribution d'eau sont nécessaires pour répondre aux besoins en eau potable. Des dalles de latrines seront fournies pour améliorer l'assainissement dans l'Equatoria de l'Est.

Les activités de modernisation de 900 écoles primaires et de 50 internats primaires en milieu rural consisteront à fournir des pochettes de documentation éducative, des manuels et des ustensiles de cuisine.

Coopération proposée. Le Directeur exécutif recommande l'approbation d'un engagement d'un million de dollars à prélever sur la masse commune des ressources pour 1981. En outre, le Directeur exécutif appelle l'attention du Conseil sur la portion non financée (300 000 dollars) des "décisions de noter" précédemment approuvées, montant dont on aura besoin pour assurer l'application intégrale du programme proposé.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU TITRE DE LA
COOPERATION EN MATIERE DE PROGRAMMES, 1981-1982

Ouganda

Coopération proposée
(En milliers de dollars E.-U.)

Engagements et décisions de noter		Montants probables des demandes annuelles de fonds et de matériel	
		1981	1982
Engagements proposés	1 500		
Décisions de noter proposées	<u>5 080</u>		
Total	6 580	3 650	2 930

Structure de la coopération proposée
(En milliers de dollars E.-U.)

Domaine d'assistance		Type d'assistance	
Santé de l'enfant	1 907	Fournitures,	
Approvisionnement en eau et assainissement	1 242	y compris le fret	4 770
Nutrition de l'enfant	2 720	Subventions pour la formation	65
Enseignement non scolaire	710	Appui au projet	1 745

Généralités

Problèmes fondamentaux

Après huit années de mauvaise gestion et de destructions dues aux combats, l'économie, qui repose essentiellement sur l'agriculture, est sérieusement affaiblie. L'état des services sociaux de base s'est dégradé et dans certaines régions ces services ont été réduits à néant. Il s'en est suivi un effondrement général de l'ordre public, les vols de bétail devenant monnaie courante. Cette situation a été encore aggravée par la sécheresse de 1979-1980 qui entre dans sa troisième année. En raison de l'insuffisance des pluies dans de nombreuses régions, on s'attend à ce que la récolte de 1980 n'atteigne que les trois quarts de son niveau normal. Les régions les plus gravement touchées sont situées principalement dans le nord-est, en particulier dans le Karamoja.

Les nombreux pillages et les destructions de biens tant privés que publics ont créé dans le Karamoja une situation critique comparable aux états d'urgence récents. Dans cette région, 250 000 personnes ont besoin d'une aide alimentaire. Dans

/...

d'autres régions touchées par la sécheresse, le nombre de personnes à assister s'élève à 480 000. Si les récoltes de 1981 sont mauvaises, il pourrait même atteindre le chiffre de 800 000.

Effort national

Le gouvernement commence à prendre conscience du fait qu'il doit non seulement répondre aux besoins immédiats des victimes de la famine, mais également assurer à nouveau le respect de la loi et le maintien de l'ordre, ramener la production agricole à son niveau normal, relancer le commerce et améliorer le réseau de transport national.

A la suite de l'aggravation de la situation alimentaire déjà alarmante dans le Karamoja et dans d'autres régions en 1980, le gouvernement a créé un Comité de secours et de réinstallation chargé de coordonner la distribution alimentaire mais qui dépend, pour l'expédition et la distribution de ces vivres, d'institutions des Nations Unies, d'organismes non gouvernementaux et d'organisations religieuses.

Réaction internationale

Le représentant résident du PNUD a été nommé coordinateur des efforts de secours internationaux. Le PAM a fourni pour 5 millions de dollars de produits alimentaires destinés au Karamoja. Le HCR, qui disposait pour cela d'un budget de 2 millions de dollars, a participé au transport de ces produits en 1980, mais il souhaite mettre fin à cette activité qui se situe à la limite de son mandat normal. L'aide alimentaire destinée aux autres régions a été fournie et distribuée par l'intermédiaire de CARE. L'Ouganda bénéficie depuis longtemps de l'aide de plusieurs organismes bénévoles et d'organisations religieuses. Ces organismes ont été dans une large mesure en avance sur les institutions des Nations Unies pour fournir une assistance aux régions les plus gravement touchées et à l'heure actuelle ils coopèrent tous à la planification et à l'exécution du programme de secours et de réadaptation.

Coopération du FISE

Le FISE, qui au départ a réagi avec une certaine lenteur à la situation d'urgence croissante, a participé en octobre dernier à une mission interorganisations des Nations Unies. Depuis, le personnel du FISE en poste en Ouganda a été accru et a joué un rôle essentiel dans la préparation d'un programme destiné à répondre aux besoins immédiats en secours ainsi qu'aux besoins de réadaptation à moyen terme dans le Karamoja.

Programme proposé

Le programme proposé s'appliquera au Karamoja dans le nord-est de l'Ouganda. Le FISE fera porter ses efforts non seulement sur les secours d'urgence mais également sur la réadaptation et le développement en collaboration avec les organismes bénévoles et les organisations religieuses qui ont travaillé jusqu'à présent dans cette région. Il fournira un soutien logistique aux différentes

organisations qui collaborent au programme. Afin d'assurer les services appropriés, logistiques aussi bien que techniques, qui sont nécessaires en raison de l'éloignement de la région et de la gravité de la situation, on procède à la création d'un poste opérationnel avancé à Soroti. Ce poste fournira non seulement des services pendant la phase d'urgence mais il constituera une base pour la création d'un bureau avancé permanent pour mener à bien à l'avenir les activités de développement dans la région.

Les principaux éléments du programmes sont l'alimentation et la nutrition, les services de santé, l'approvisionnement en eau et le développement des zones rurales. En plus du programme d'alimentation d'urgence, on a mis sur pied un programme d'alimentation spécial destiné aux enfants qui est exécuté par l'intermédiaire de centres de réadaptation nutritionnelle et d'alimentation situés à des endroits stratégiques et dirigés par des organisations bénévoles internationales. Le nombre de ces centres a été récemment porté à 16 et devrait s'élever à 30 dès l'été 1981. Le FISE coordonnera ce programme, livrera des fournitures et des produits alimentaires et assurera des services techniques.

Les organisations bénévoles envoient du personnel pour relancer l'activité de plusieurs centres hospitaliers de la région. Le FISE a déjà fourni du matériel, mais on a encore besoin de matériel supplémentaire, de fournitures pour les blocs opératoires, ainsi que de matériel et de fournitures supplémentaires pour permettre la reprise de la formation des infirmières.

Les puits traditionnels de la région, qui sont peu profonds, ont été gravement pollués et ne répondent plus aux besoins de la population. Le FISE propose d'aider la Division de l'eau du gouvernement à remettre en état le réseau d'approvisionnement en eau, notamment grâce à la construction de 150 puits et de 20 systèmes de captage d'eau de surface. Des ateliers seront créés en coopération avec la Division de l'eau en vue de répondre aux besoins du programme d'approvisionnement en eau et de fournir les services nécessaires à l'entretien des véhicules de l'UNICEF qui servent au transport des produits alimentaires et des fournitures dans le cadre des programmes et qui servent également à assurer la supervision des membres du personnel et leur transport.

Outre les programmes de nutrition, d'approvisionnement en eau et de services sanitaires, une série d'actions pour le développement des zones rurales sont prévues car des modifications des styles de vie traditionnels peuvent s'avérer nécessaires dans une région touchée par des changements climatiques à long terme. Ces activités comprendraient notamment l'introduction de nouvelles techniques, la création de variétés résistantes à la sécheresse, des efforts pour favoriser l'apprentissage de mesures d'hygiène élémentaires destinées aux personnes et aux animaux, qui soient adaptées à une région connaissant une sécheresse permanente, et enfin des actions préliminaires pour habituer les jeunes à l'idée de changement et à sa mise en pratique. Des jeunes gens devraient être choisis par leurs aînés dans chaque communauté pour recevoir une formation d'agents communautaires dans les domaines de la santé et de la zootechnie.

Le poste avancé de Soroti est situé sur une voie de communication importante qui mène à une autre région gravement touchée, celle du Nil occidental. Des enquêtes menées sur place confirment que cette région reçoit un grand nombre de réfugiés rapatriés. Une partie du matériel de santé et des médicaments fournis par le FISE et destinés à d'autres parties du pays sont envoyés vers cette région en raison de ses besoins critiques, récemment corroborés par les organisations religieuses sur place. Le FISE maintient une présence dans la région où il a mis en place un système élémentaire d'alerte avancée. Il est très probable qu'une assistance supplémentaire dans le domaine de la santé sera nécessaire et possible dans l'avenir.

Les situations qui compromettent le bien-être des femmes et des enfants continuent à être surveillées de près dans d'autres régions ainsi que dans le Nil occidental. Quelques autres projets sont à l'étude et de nouvelles propositions seront peut-être soumises au Conseil à une date ultérieure.

Coopération proposée. Le Directeur général recommande l'approbation d'un engagement de 1 500 000 dollars, prélevé sur la masse commune des ressources, pour la période 1981-1982 et recommande également au Conseil de "noter" le montant de 5 080 000 dollars, sous réserve de la disponibilité de contributions à des fins spéciales pour appuyer ces activités.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU TITRE DE LA COOPERATION
 EN MATIERE DE PROGRAMMES, 1981

Zimbabwe

Coopération proposée

(En milliers de dollars E.-U.)

<u>Engagements et décisions de noter</u>		<u>Montant probable des demandes annuelles de fonds et de matériel</u>	
		<u>1981</u>	<u>1982</u>
Engagement proposé	1 000	1 000	-
Décisions de noter pour lesquelles les fonds supplé- mentaires étaient encore nécessaires au 1 ^{er} janvier 1980 a/	<u>6 500</u>	<u>3 000</u>	<u>3 500</u>
Total	7 500	4 000	3 500

a/ Portion des décisions de noter non encore financées, qui relève des besoins d'urgence actuels.

Structure de la coopération proposée

(En milliers de dollars E.-U.)

<u>Domaine d'assistance</u>		<u>Type d'assistance</u>	
Services sociaux en faveur de l'enfance (services consultatifs)	375	Fournitures (fret compris)	5 625
Santé de l'enfant	2 250	Subventions pour la formation	1 500
Enseignement de type scolaire	2 100	Appui aux projets	375
Enseignement non scolaire	675		
Approvisionnement en eau	1 350		
Programmes à l'intention des femmes	750		

/...

Généralités

Problèmes fondamentaux

Après sept années de lutte armée, le Zimbabwe a accédé à l'indépendance le 18 avril 1980. A l'issue de cette longue lutte, on évaluait à près de deux millions le nombre des Zimbabwéens déplacés, qui vivaient soit à l'intérieur du territoire dans des "villages protégés" ou dans des camps de squatters urbains, soit dans des pays voisins. La plupart de ces personnes provenaient des zones rurales. Leur récente rentrée a créé d'importantes difficultés pour leurs familles ainsi que pour le nouveau gouvernement, qui doit entreprendre de remettre sur pied les services sanitaires, éducatifs, sociaux et agricoles détruits ou abandonnés. A ces difficultés s'ajoutent les problèmes créés par la sécheresse de 1979, dont la production agricole ne s'est pas encore relevée. Une récente enquête financée par le FISE a révélé une malnutrition généralisée parmi les enfants des zones rurales d'âge préscolaire, 70 p. 100 des enfants ainsi recensés souffrant de malnutrition à quelque degré.

Effort national

Le gouvernement a entrepris, en accordant à cette question un rang de priorité élevé, un programme visant à réinstaller au Zimbabwe toutes les personnes déplacées, à savoir les rapatriés, les résidents des villages protégés et les squatters installés autour des zones urbaines. Pour ce faire, il envisage de créer, de rétablir ou de réaménager l'infrastructure économique et les services sociaux de base - agriculture, soins de santé primaires et éducation. Signe de l'engagement du nouveau gouvernement dans ces secteurs : dans son premier budget, pour la période se terminant en juin 1981, les crédits alloués à la santé ont été augmentés de 53 p. 100 et les crédits alloués à l'éducation de 55 p. 100.

Le Ministère du développement communautaire et des questions féminines a été créé au début de 1981; il sera chargé, à un haut niveau politique, d'appuyer et de coordonner toutes les activités intéressant la promotion des femmes, le développement communautaire et la promotion de la protection sociale. C'est là un indice encourageant de la volonté du gouvernement de faire jouer aux femmes un rôle de premier plan dans le développement économique et social et également d'utiliser le développement communautaire comme moyen d'encourager, de mobiliser et de soutenir l'initiative et la participation de la population en matière de développement. Toutefois, en souhaitant recourir à l'éducation au sens large, pour employer dans toute la mesure les ressources considérables que les femmes représentent, le gouvernement se trouve fortement entravé par le manque de fonds, en particulier la pénurie de personnel qualifié pour la fourniture de services de base : soins de santé primaires, nutrition, éducation et eau salubre.

Réaction internationale

Le HCR apporte une assistance aux activités de réinstallation, de deux manières. Tout d'abord, il a aidé plus de 660 000 personnes à se réinstaller dans leurs anciens foyers en apportant un financement direct pour les transports, l'outillage agricole, les semences et l'alimentation à court terme. Ensuite, il a

/...

exercé les fonctions d'agent de coordination pour d'autres donateurs internationaux, notamment les sources provenant de l'Organisation des Nations Unies et les sources bilatérales, dans une tentative pour réinstaller les personnes déplacées comprenant la reconstruction des écoles, des centres de consultation et des services agricoles. Le montant total des fonds de toutes origines s'élève, à ce jour, à 110 millions de dollars, auquel il faut ajouter 30 millions de dollars sous forme de produits alimentaires. Il convient de noter que le HCR mettra progressivement fin à ses activités en avril 1981 et que le FISE intensifiera, en conséquence, ses propres activités en faveur des femmes et des enfants. Il convient également de noter que le gouvernement est en train de préparer un programme d'assistance qui sera exposé lors de la Conférence des donateurs qui se tiendra en mars 1981 à Salisbury.

. Coopération du FISE

En 1980, le Conseil d'administration a approuvé un engagement de 2 350 000 dollars [voir E/ICEF/P/L.2020(REC) et Corr.1/ pour un premier programme concernant la santé, la nutrition, l'éducation, le développement communautaire et la protection sociale. La recommandation comportait une "décision de noter" de 10 millions de dollars, qui reste à financer, pour le développement rural intégré et les services de base faisant partie du programme gouvernemental de relèvement et de reconstruction. Un montant d'environ 950 000 dollars, prélevé sur cet engagement, a été dépensé en 1980 et le solde a été reporté sur le premier semestre de 1981. Toutefois, l'objectif est loin d'être atteint.

Programme proposé

Le gouvernement établit actuellement des plans visant à renforcer le développement du secteur social. Un "miniplan" s'échelonnant sur une période de deux à trois ans sera rendu public en juin 1981; le FISE compte s'en inspirer pour élaborer un programme de coopération à long terme. Toutefois, un appui est requis dans l'immédiat pour fournir des services de protection sociale dans les camps récemment installés - principalement dans le domaine des soins de santé primaires, de la nutrition, de l'approvisionnement en eau, de l'éducation et des activités féminines. Plus spécifiquement, la formation sanitaire, en particulier à l'intention du personnel paramédical, a besoin d'être renforcée; il faut des vaccins pour immuniser les enfants; une formation à l'intention des instituteurs non qualifiés est nécessaire et une assistance est requise pour permettre aux communautés rurales de construire de nouvelles écoles et de remettre en état celles qui sont endommagées, et pour leur procurer des fournitures et du matériel éducatifs.

Coopération proposée. Le Directeur général recommande l'approbation d'un engagement de 1 million de dollars pour 1981, prélevé sur la masse commune des ressources. En outre, pour financer ces activités, le Directeur général appelle l'attention du Conseil d'administration sur la portion non financée (6 500 000 dollars) des "décisions de noter" approuvées précédemment, somme indispensable pour permettre l'application intégrale du programme proposé.